

**PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE**

Préfecture de la région d'Ile-de-France  
Plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion  
des ressources humaines d'Ile-de-France  
PFRH - Allocation diversité 2018-2019  
5 rue Leblanc  
75911 Paris Cedex

Courriel : [allocation-diversite@paris-idf.gouv.fr](mailto:allocation-diversite@paris-idf.gouv.fr)

**Pièces justificatives à fournir pour la vérification des informations saisies  
à retourner obligatoirement avant le 19 octobre 2018**

Madame, Monsieur,

Vos déclarations par voie électronique indiquent que vous êtes susceptible d'être éligible à l'allocation pour la diversité dans la fonction publique pour la campagne 2018-2019.

Vous devez envoyer, **avant la date de clôture de réception des pièces le 19 octobre 2018**, les documents suivants :

- L'édition de votre saisie ;
- L'annexe 2 : (attestation d'inscription), à remplir obligatoirement en cas d'absence de certificat de scolarité pour l'année scolaire 2018-2019 ;
- L'annexe 3 : (charte de tutorat), à fournir uniquement pour les demandeurs d'emploi se préparant seuls et inscrits à une formation à distance ;
- Annexe 4 : engagements du bénéficiaire à remplir, à dater et à signer ;
- Un RIB **obligatoirement à votre nom, lisible et collé sur une feuille format A4**. Pour éviter tout retard de paiement, il est vivement conseillé de ne pas changer de compte bancaire avant d'avoir perçu la totalité de l'allocation ;
- Votre lettre de motivation manuscrite (deux pages maximum) ;
- Un C.V dans lequel vous mentionnez **de manière visible en haut à gauche**, si vous êtes domicilié(e) et/ou si vous avez suivi votre scolarité en quartier prioritaire politique de la ville (QPV) ou dans une zone de revitalisation rurale (ZRR). **Si oui, joindre l'édition du document du lien consulté**.
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
  
- Photocopie de votre avis fiscal 2017 concernant les revenus 2018\* ;
- Photocopie de l'avis fiscal 2017 de votre conjoint\* ;
- Photocopie de l'avis fiscal 2017 de vos parents\* ou du parent dont vous êtes à charge\* ;  
\* selon votre situation
  
- Copies de vos diplômes et de vos relevés de notes concernant vos trois dernières années d'étude **en surlignant la mention la plus haute obtenue** ;
  
- Dernier relevé de situation de Pôle Emploi datant **de moins de trois mois** ;
  
- Pour les ressortissants européens, les justificatifs transmis devront être traduits en français.

Les pièces indiquées ci-dessus devront être retournées, **au plus tard le 19 octobre 2018**, à l'adresse suivante : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France – PFRH - Allocation Diversité 2018-2019, 5 rue Leblanc 75911 PARIS cedex 15.

**A défaut de transmission de l'ensemble des documents à la date précitée, votre dossier fera l'objet d'un rejet** par le service instructeur.